



Leadership et innovation en gestion de l'information

Leadership et innovation

04 février 2008

L'ASTED désire reconnaître l'esprit d'innovation et de leadership dont font preuve ses membres. Nous souhaitons ainsi souligner le mérite de projet originaux ou d'initiatives novatrices reliées à la gestion de l'information, des ressources humaines ou matérielles à la diffusion des connaissances, à la promotion des services, à la formation, etc. Les gagnants et les finalistes auront l'occasion de présenter leurs réalisations dans le cadre du congrès annuel de l'ASTED qui entend ainsi faire connaître des pratiques exemplaires dans l'univers de la documentation.

OBJECTIFS

- Souligner et promouvoir une initiative ou une réalisation innovatrice et significative d'un membre de l'ASTED ou d'un groupe de personnes;
- Contribuer de façon tangible à l'avancement de la profession ou à l'amélioration de la qualité des services documentaires;
- Mettre en valeur les meilleures pratiques documentaires.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être membre de l'ASTED (dans le cas d'une candidature collective, au moins une personne du groupe doit être membre);
- L'initiative ou le projet soumis ne doit pas avoir été complété plus de 24 mois avant le dépôt de la candidature;
- Ne pas être lié au commanditaire (employé, sous-contractant, lien familial, etc.);
- Accepter que cette réalisation ainsi que sa photo puissent être utilisées à des fins de communication par l'ASTED, le commanditaire ainsi que les médias;
- Fournir un dossier de candidature (voir modalité d'inscription);
- Répondre à aux moins trois critères dans les deux catégories d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION (répondre à 3 critères dans les 2 catégories)

Leadership :

- Avoir fait preuve d'originalité dans ses idées, ses méthodes ou ses moyens;
- Avoir démontré de manière concrète sa capacité à mobiliser ou à rassembler;
- Avoir créé des liens bénéfiques avec d'autres professionnels dans son organisation (positionnement intéressant) ou dans la communauté;
- Avoir fait preuve de vision;
- Avoir contribué à la promotion ou à l'évolution de l'image de la profession.

Innovation :

- Être apte à démontrer l'impact du projet dans son milieu ou dans la communauté;
- Avoir réussi à mettre en place une méthode, un processus, une initiative qui soit transférable et adaptable dans plusieurs milieux;
- Être en mesure de démontrer le caractère novateur de la réalisation;
- Avoir initié un changement de pratique afin de favoriser l'atteinte de l'excellence.

MISE EN CANDIDATURE

Le dossier doit inclure :

1. Un formulaire de mise en candidature dûment rempli;



2. Un document décrivant la réalisation (maximum 3 pages).

FORME DE LA DISTINCTION HONORIFIQUE

- Remise d'une distinction honorifique;
- Un membership d'une année à l'ASTED;
- Participation gratuite au congrès de l'ASTED;
- Promotion de la réalisation par la diffusion d'un dépliant.

COMITÉ DE SÉLECTION

- Un membre du Bureau de la direction de l'ASTED;
- Deux représentants du Comité des prix et bourses;
- Un invité spécial;
- Un représentant du commanditaire (s'il y a lieu).

Liens

Formulaire d'inscription

http://www.asted.org/communiqués/200608/formulaires_2006_HR.pdf

Notes

Faites valoir vos réalisations professionnelles !